

Bureau du 10 décembre 2001

Décision n° 2001-0332

commune (s) : Oullins

objet : **Vente, à la SCI 3M, d'un terrain situé 115, avenue Jean Jaurès**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 29 novembre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Le projet de raccordement du quartier de la Saulaie à Oullins à l'autoroute A7, par la création d'une bretelle d'accès à la hauteur de la rue de l'Est, a nécessité l'acquisition par la Communauté urbaine d'un immeuble situé 20, rue Elisée Reclus appartenant à madame et monsieur Meunier et dans lequel était exercée une activité de menuiserie-charpente.

Afin de permettre la reconstruction de l'atelier nécessaire à cette activité dans le même secteur, la Communauté urbaine envisage de vendre à la SCI 3M, représentée par monsieur Meunier, une parcelle de terrain de 844 mètres carrés située 115, avenue Jean Jaurès à Oullins, qui avait été acquise dans le cadre du périmètre de concertation du secteur de la Saulaie et qui n'a pas été ensuite incluse dans la ZAC.

Aux termes du compromis soumis au Bureau, la vente de ladite parcelle interviendrait au prix de 25 733,39 € (168 800 F), admis par le service des domaines, étant précisé qu'il serait payable 18 mois après la délivrance du permis de construire, soit à compter du 28 février 2003 ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis précité et le présent dossier.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - Cette cession fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produit de la cession : 25 733,39 € (168 800 F) en recettes - compte 775 100 - fonction 824,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 25 733,39 € (168 800 F) en dépenses - compte 675 100 - fonction 824 - et en recettes - compte 211 800 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,